

qui les emporte en quelques semaines ou en quelques jours. De là donc une sollicitude incessante soit pour amener l'enfant le mieux possible pour les luttes de la vie, soit simplement pour imposer à son organisme naissant les lois d'évolution que la nature a assignées.

Les lois de l'évolution naturelle! Mais ces lois inéluctables, elles sont pourtant violées à chaque instant dans notre société, si progressive, mais si lentement progressive! Il ne m'appartient pas de m'insurger contre ces procédés d'éducation et d'instruction collectives, où une maison enferme pendant de longues années un grand nombre d'enfants, et les soumet à la même pâture intellectuelle et corporelle, fort mal comprise d'ailleurs l'une et l'autre. Laissons le temps modifier toutes ces institutions, acceptables encore à défaut de meilleures.

Mais il est un point essentiel de l'hygiène de l'enfance, duquel, en vertu de je ne sais quelle pudeur ou de quel préjugé religieux, on se garde bien de parler autrement qu'avec honte et en secret, ou encore lorsque le mal est déjà profond; ce point, je l'appellerais volontiers l'hygiène génésique. Il est certain que la question mériterait une étude approfondie et ce n'est pas le moindre défaut de ces grands casernements, dont je parlais tout à l'heure, que de contribuer, avec une intensité effrayante, à la propagation d'un vice qui ruine tant de santés, la masturbation. Certains moralistes, ou hygiénistes, se sont appliqués, mais isolément, à indiquer les remèdes de ce fléau: pour les uns, rien de mieux que l'éducation morale ou religieuse, la crainte salutaire des châtimens, ou bien enfin les menaces et les punitions corporelles; pour les autres, on ne peut dompter le mal que par des exercices violents (gymnastique, courses, marches) ou par l'hydrothérapie. Lallemand conseille en propres termes les rapprochemens sexuels!

A quelque avis qu'on se range, que l'on soit même éclectique, l'expérience démontre que tous ces moyens ne peuvent réussir qu'auprès des enfants peu portés au vice, et qu'ils servent à peine de palliatifs aux ravages que ce vice produit sur les autres.

Ne conviendrait-il pas (mais cela demandera assez de temps avant d'entrer dans nos mœurs) de rompre ouvertement, dans l'intérêt physique et moral de l'enfance, un silence compromettant et d'informer, avec tous les ménagemens et la gravité désirables, ces jeunes esprits déjà capables de raison, des perturbations naturelles qui s'opéreront bientôt en eux et des conséquences graves qu'il y aurait pour eux à succomber à de pernicieuses tentations? Aller au devant du danger, n'est-ce pas le diminuer? Que si, dans le même ordre d'idées, nous envisageons l'enfant quelques années plus tard, c'est-à-dire jeune homme ou jeune fille, il n'est qu'un remède aux écarts des besoins génésiques: c'est le mariage, beaucoup trop tardif, suivant nous, dans notre société, atteinte par là même dans sa fécondité et dans sa vigueur.

Tels sont rapidement résumés les soins vigilans et divers indiqués pour la femme, la vieillesse, l'incurabilité, l'enfance.

Il me reste à montrer au médecin quelques écueils dont sa dignité et le soin de sa considération doivent l'écarter.

Devoirs professionnels spéciaux. — Le médecin est libre sans doute dans sa pratique: libre, soit d'accepter ou non la responsabilité de tel ou tel malade, soit de choisir ses méthodes de traitement. Cette liberté n'est pas absolue, comme nous allons le voir.

Il peut refuser ses soins, avons-nous dit, à tel ou tel individu pour des raisons quelconques, et avec d'autant moins de scrupules que, toute question de personnalité mise de côté, ce malade demandera ces mêmes soins plus facilement à un confrère. Si, au contraire, le médecin est seul à exercer dans un rayon étendu, ou bien si le cas est urgent (nous le savons déjà), il n'y a plus à choisir et il doit se rendre au lit du malade.

Ce qu'il fait là sur-le-champ pour un cas isolé, il le doit faire à tout instant, pour tous indistinctement, au prix de mille dangers et de mille fatigues, en temps d'épidémie, jusqu'à la fin des ravages du fléau. Quelle que soit l'opinion qu'il se fasse sur les bienfaits de son intervention, sur l'utilité de sa présence ou de ses traitements, lui seul n'est pas libre de désertir ce champ de bataille où la mort peut l'atteindre. Non seulement il lui est défendu de quitter son poste, même temporairement, mais encore il a à mettre son cœur, son énergie à la hauteur des circonstances et, par sa vigilance, il doit circonscrire les foyers morbides, de manière à en écarter nombre de ses concitoyens, sauf à y pénétrer lui-même, par devoir et par dévouement. Il lui faut, en outre, apaiser les craintes et ranimer les forces morales de chacun, en même temps que se ménager, par l'exemple et la persuasion, des aides dévoués et confians autour de lui.

Arrivons maintenant à d'autres considérations, à celles qui restreignent sa liberté d'action, illimitée en apparence, dans le champ de la thérapeutique. Ce champ si vaste et pourtant si incertain, il peut l'explorer à son gré, comme il lui plaît, sans préoccupation d'école, sans souci de l'opinion régnante. Mais pourtant tous les vrais cliniciens recommandent d'être circonspect et proscrivent les témérités même heureuses. Ils proscrivent surtout l'exagération en tout, même la prudence excessive, qui dégénérerait en inertie.

Il est évident que les méthodes éprouvées, sanctionnées par l'expérience, doivent être choisies de préférence, à l'exclusion, bien entendu, de celles qui, malgré leur retentissement à une certaine époque, ont été condamnées depuis. Le médecin peut sans doute différer d'opinion et de tendances avec ses maîtres; il prend les siennes sous sa propre responsabilité. Il n'en est pas moins vrai que jamais il ne fera passer pour convictions sincères celles qui le détermineraient à une pratique comme l'homœopathie, ou toute autre forme de charlatanisme. Il lui arrivera parfois de ne pas savoir, d'hésiter, de se tromper: eh bien! qu'il s'inspire de son bon sens et de sa raison, et que l'erreur commise, si erreur il y a, lui serve d'enseignement. Qu'il se garde bien de généraliser trop vite, comme de se servir couramment d'un médicament, essayé efficacement une fois, comme aussi de rejeter systématiquement telle ou telle méthode, suivie d'un seul insuccès. L'ancienne médecine admettait volontiers les moments et les médications antiques dans les maladies; on s'abstient en général aujourd'hui des agents profondément per-

turbateurs, des doses violentes, sauf peut-être dans ces cas désespérés et exceptionnels où une inspiration subite réveille la nature prête à succomber. Pas de thérapeutique encombrée, surchargée; pas non plus de versatilité dans les prescriptions, pas de médication obscure ou inconnue dans ses effets, dans le but d'expérimenter. L'expérimentation, si utile et si légitime sur les animaux, n'est point acceptable sur l'homme; elle ne pourrait conduire qu'aux plus pénibles surprises. *Primo non nocere* est la première devise du médecin.

Que s'il s'agit maintenant d'opérations même légères, le chirurgien ne saurait trop se préoccuper des conditions d'infection ou de complications possibles; on a trop vu et l'on voit trop encore aujourd'hui les conséquences désastreuses de semblables négligences.

Agir aussi consciencieusement que s'il avait au-dessus de lui un contrôle permanent; telle nous paraît la règle de conduite des médecins. Les seules concessions qu'il puisse s'autoriser sont celles qu'excusent, que commandent le caractère, les natures diverses des catégories de malades que nous avons examinés. Il ne suffit donc même pas au devoir médical de se conformer à la règle ci-dessous énoncée; le médecin doit encore refuser de s'associer à tout compromis avec ses malades, en tolérant tacitement une médication qu'il n'aurait pas prescrite.

Après cela, que l'on vienne parler de la liberté absolue de l'exercice de la médecine, chacun étant dès lors libre de s'adresser à qui lui conviendrait! Si l'État confie un titre dûment mérité et une garantie d'instruction; si la société exige du médecin une vie d'honneur, de travail et de dévouement; si de son côté le médecin s'impose à lui-même d'autres devoirs aussi rigoureux, intellectuels ou moraux, il nous semble équitable que, jusqu'au jour où cet état de choses sera détruit, les prérogatives médicales restent attachées exclusivement au corps si éminent qui honore l'humanité.

Du jour où le vulgaire déclarera unanimement qu'il veut être trompé, la science médicale aura vécu.

IV. — DEVOIRS ENVERS LA SOCIÉTÉ

Depuis peu d'années, les sciences médicales se sont annexé un certain nombre d'études, d'abord restreintes, puis rapidement considérables, et capables déjà de former à leur tour de véritables sciences: ce sont l'anthropologie, la démographie, l'ethnographie. La science de l'homme, des peuples, des sociétés, longtemps livrée aux hypothèses et à la tradition, est entrée actuellement dans la seule voie féconde: celle de l'anatomie comparée et évolutive, celle des observations et des statistiques. Ces études touchent de bien près le médecin, qui, bien qu'absorbé par d'autres occupations, ne peut désormais se désintéresser de ces nouvelles conquêtes scientifiques.

C'est donc ici, comme précédemment, par son instruction générale et spéciale, sans cesse progressive, que le médecin se rend utile au milieu où il vit; et si, jusqu'à présent, nous avons fait appel surtout à cette compétence

spéciale dans les choses de la médecine pour indiquer ses devoirs envers les femmes, les vieillards, etc., nous verrons son autorité s'étendre jusqu'aux questions sociales les plus graves et les plus difficiles (questions de législation, de morale, de civilisation).

Il s'en faut de beaucoup que les nouvelles sciences qui étudient l'homme, soit isolé, soit évoluant dans divers milieux, aient résolu tous les problèmes qu'elles se sont posés et qui surgissent à chaque pas: de ceux-là nous nous abstenons de parler. Nous ne voulons, d'autre part, soulever aucune polémique religieuse, ni philosophique; nous nous bornerons à exposer, chemin faisant, les nouveaux points de vue du naturalisme moderne, d'après les travaux les plus récents. Un ouvrage comme celui-ci est une tribune accessible à toutes les opinions. L'auteur doit parfois savoir s'effacer et n'être qu'un simple historiographe.

Quels orages, quelles luttes n'a-t-il pas soulevés, ne soulèvera-t-il pas encore, ce naturalisme? Est-ce pourtant une chose si difficile à comprendre, même de la part d'une société imbue des préjugés d'un autre âge, qu'il n'y a rien dans le monde organique, normal ou anormal, qui ne relève directement des lois naturelles? Que de bienfaits, au point de vue de la morale, de la civilisation, du progrès, cette notion si élémentaire n'a-t-elle pas déjà produits! Avec quelle netteté ne montre-t-elle pas et le sens et la nécessité de ce progrès! Examinons rapidement ces points.

Partout où, dans le domaine spécial de la pathologie humaine, le médecin a porté la lumière de l'observation et a éclairé l'opinion publique, il s'est opéré d'immenses améliorations sociales et une transformation complète dans les idées et dans les mœurs. Qu'on se rappelle, en effet, les conséquences désastreuses de l'ignorance générale sur les causes et la nature de la plupart des affections mentales, des épidémies et des maladies nerveuses! L'intervention de causes surnaturelles pour expliquer ces faits, connus aujourd'hui, a malheureusement causé la mort de bien des innocents, jugés autrefois comme coupables, regardés aujourd'hui comme des malades. La naissance d'un monstre était une calamité publique et l'on mettait aussi à mort l'infortunée qui avait mis au monde un pareil produit. L'embryogénie et la tératologie (Geoffroy-Saint-Hilaire) nous ont édifié sur les raisons naturelles et le mécanisme de ces anomalies. Et la peste, la gale, la lèpre, jadis tant redoutées, n'ont-elles pas, de même que toutes les maladies contagieuses, leurs causes naturelles, assez précises aujourd'hui pour que la prophylaxie en puisse être assurée en tout temps? Et d'autres maladies infectieuses (typhus, choléra), et celles qui frappent de nombreuses populations en état de misère physiologique, la science n'en a-t-elle pas déterminé le mode de développement, et, sinon le remède, du moins la prophylaxie?

Le temps et l'étude de la nature fait justice d'une foule de préjugés et d'erreurs. La société, revenue avec ses guides à la saine raison, veut avoir, parce que c'est à la fois dans ses idées et dans ses intérêts, l'explication naturelle des dangers qui la menacent ou qu'elle court.

Naguère encore, certains hommes (Max Simon), prétendaient qu'il fallait